

МІНІСТЕРСТВО ОСВІТИ І НАУКИ УКРАЇНИ
КИЇВСЬКИЙ НАЦІОНАЛЬНИЙ ЛІНГВІСТИЧНИЙ УНІВЕРСИТЕТ

Факультет романської філології і перекладу

Кафедра іспанської та французької філології

Курсова робота з лінгвістики

**на тему: «ТЕРМІНОЛОГІЧНА ЛЕКСИКА НА ПРИКЛАДІ ХУДОЖНЬОГО
ТВОРУ «МАЛЕНЬКИЙ ПРИНЦ» АНТУАНА ДЕ СЕНТ-ЕКЗЮПЕРЬ»**

Допущено до захисту
«___» _____ 2023 року

Студента групи МЛф 06-19
факультету романської філології
і перекладу
денної форми навчання,
освітньо-професійної програми
Французька мова і література, друга
іноземна мова, переклад _____
за спеціальністю 035 Філологія
Радіонової Вікторії Валеріївни

Завідувач кафедри
іспанської та французької
філології

_____ **Залєснова О. В.**
(підпис) *(ПІБ)*

Науковий керівник:
Кандидат філологічних наук, доцент
кафедри іспанської та французької
філології
Кромбет Ольга Володимирівна

(науковий ступінь, вчене звання, ПІБ)

Національна шкала _____
Кількість балів _____
Оцінка ЄКТС _____

КИЇВ – 2023

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA SCIENCE DE L'UKRAINE
UNIVERSITÉ NATIONALE LINGUISTIQUE DE KYIV

Faculté de philologie romane et de traduction

Département de philologie espagnole et française

Mémoire de recherche

**sur le sujet: « LE LEXIQUE TERMINOLOGIQUE DANS L'ŒUVRE
LITTÉRAIRE SUR L'EXEMPLE DU « PETIT PRINCE »
D'ANTOINE DE SAINT-EXUPÉRY »**

Admis à soutenir

« ____ » _____ 2023

Par l'étudiant(e) du groupe MLf 06-19
de la faculté de philologie romane
et de traduction
du programme de formation professionnelle
Langue et littérature française, langue
seconde, traduction
spécialité 035 Philologie
Radionova Viktoria

*Chef du département de
philologie espagnole et française*

_____ Zalesnova O. V.
(signature) (nom, prénom)

Directeur de recherche:
Candidate ès sciences philologiques,
maître de conférences
Krombet Olga
(grade, titre universitaire, nom, prénom)

Échelle nationale _____
Quantité de points _____
Note ECTS _____

АНОТАЦІЯ

Курсова робота «Термінологічна лексика в художнього твору «Маленький принц» Антуана де Сент-Екзюпері» складається зі вступу, двох розділів, загальний висновків та списку використаних джерел.

У першому розділі було розглянуто теоретичні засади поняття «термін» та «термінологія». Курсова робота містить аналіз термінологічної лексики в різних галузях знань. У роботі досліджено процес створення та використання термінології, її роль, а також специфіку термінології у різних мовах. Робота містить приклади термінології з різних галузей знань. Результати дослідження дають можливість краще зрозуміти роль термінологічної лексики у комунікації, а також підвищити її ефективність у професійному спілкуванні та наукових дослідженнях.

Окрім цього, окрему увагу зосереджено на французькій термінології. Дослідження базується на аналізі французьких термінів та визначенні їхнього походження та використання в сучасній мові.

Другий розділ присвячено аналізу термінологічних термінів на прикладі художнього твору А. Екзюпері «Маленький принц», визначено їхню роль та значення в контексті художнього твору. Дослідження полягало в аналізі термінологічної лексики, яка використовується в «Маленькому принці», зокрема в дослідженні специфічних слів та виразів, які використані автором для передачі важливих понять, ідей, образів та концепцій.

У ході аналізу тексту було з'ясовано, що автор використовує значну кількість термінологічної лексики, що відображає тематику і проблематику твору.

Зокрема, у творі зустрічаються терміни, пов'язані з астрономією, ботанікою, географією, а також слова, що стосуються психології та філософії. Автор не просто використовує ці слова, але і створює цілі образи за допомогою термінологічної лексики. Дослідження показало, що використання термінологічної лексики є необхідним елементом створення яскравого образу, який допомагає передати глибинний зміст твору.

Ключові слова: термінологічна лексика, термінологія, термінологізація, термін, французька мова, художній твір.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	2
CHAPITRE 1. LE LEXIQUE TERMINOLOGIQUE EN TANT QU’OBJET DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE	4
1.1 Les notions de lexique terminologique, terminologie et terminologisation	4
1.2 Les groupes et les types de lexique terminologique	9
1.3 Les moyens de la formation de nouveaux termes.....	11
1.4 Les problèmes liés à l’étude du lexique terminologique	18
Conclusions du chapitre 1	21
CHAPITRE 2. LES PARTICULARITÉS DU LEXIQUE TERMINOLOGIQUE DANS LE « PETIT PRINCE » D’ANTOINE DE SAINT-EXUPÉRY	22
2.1 Le « Petit Prince » d’Antoine de Saint-Exupéry : histoire, genre et sujet.....	22
2.2 Le vocabulaire dominant dans l’œuvre.....	25
2.3 Vocabulaire secondaire dans l’histoire	27
Conclusions du chapitre 2	30
CONCLUSION GÉNÉRALE	32
BIBLIOGRAPHIE	34
DICTIONNAIRES	36
SOURCES D’ILLUSTRATIONS	37

INTRODUCTION

La linguistique contemporaine a étudié de nombreux systèmes terminologiques dans les terminologies nationales. Ces systèmes ont été développés pour des domaines spécifiques tels que la médecine, la biologie, l'informatique, la finance, etc. Chaque domaine a ses propres termes techniques et il est important de les normaliser pour assurer une communication claire et précise entre les experts de ce domaine. Les linguistes ont étudié ces systèmes terminologiques pour comprendre comment les termes sont créés, organisés et utilisés dans leur domaine respectif. Ils ont également examiné comment les termes évoluent au fil du temps et comment ils sont traduits d'une langue à l'autre. Ces études ont permis de mieux comprendre la manière dont les langues sont utilisées dans des domaines spécifiques et ont facilité la traduction des termes techniques dans de différentes langues.

Pertinence du sujet de recherche. Le thème de l'étude est très pertinent dans le monde moderne, en particulier dans le contexte du développement des domaines scientifiques et techniques. Le lexique terminologique se compose de termes spéciaux utilisés dans les domaines scientifique, technique, médical et d'autres domaines de la connaissance, ce qui garantit une communication pratique et précise entre les spécialistes.

Aujourd'hui, le nombre d'études scientifiques et techniques augmente, ce qui nécessite la création de nouveaux termes ou l'élargissement de la terminologie existante. Il y a également un problème d'ambiguïté et de mauvaise utilisation des termes, ce qui peut entraîner des erreurs et des malentendus dans la communication entre les professionnels.

L'objet de la recherche est l'œuvre « Le Petit Prince » d'Antoine de Saint-Exupéry.

L'objet de l'étude est le lexique terminologique tiré du « Le Petit Prince » d'Antoine de Saint-Exupéry.

Le but de ce travail est d'étudier le fonctionnement du lexique terminologique et d'analyser le lexique terminologique dans un texte littéraire sur l'exemple du livre « Le Petit Prince » d'Antoine de Saint-Exupéry.

Pour résoudre le but, on a fixé tels **objectifs** :

- définir les notions suivantes : le terme, le lexique terminologique, la terminologie ;
- présenter les types du lexique terminologique ;
- analyser l'étude du lexique terminologique dans les travaux des scientifiques ;
- relever les problèmes liés à l'étude de la terminologie et du lexique terminologique ;
- analyser le lexique terminologique utilisé dans « Le Petit Prince » d'Antoine de Saint-Exupéry, notamment les mots et les expressions spécifiques utilisés par l'auteur pour transmettre des concepts, des idées, des images et des notions importants ;
- faire les conclusions générales de la recherche.

Pour mener à bien cette étude, **les méthodes de recherche** suivantes ont été utilisées : problématique et thématique, descriptive, synchronique, analytique, bibliographique.

L'état du développement scientifique du sujet et sa base de sources est un complexe de sources documentaires : ouvrages scientifiques publiés, manuels, livres de référence, dictionnaires sur le sujet de la recherche, périodiques professionnels. En général, différents chercheurs ont été et sont engagés dans des recherches sur ce sujet, ce qui leur permet d'utiliser des sources et des matériaux différents.

La structure du travail : Ce mémoire de recherche se compose de l'introduction, de deux chapitres, de la conclusion générale et de la bibliographie.

CHAPITRE 1. LE LEXIQUE TERMINOLOGIQUE EN TANT QU'OBJET DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE

1.1 Les notions de lexique terminologique, terminologie et terminologisation

A l'étape actuelle du développement de la société et des connaissances scientifiques, la terminologie en tant que science est très importante pour chaque secteur, car chaque spécialiste dans son domaine dispose d'un certain nombre de définitions professionnelles pour décrire certains éléments de son activité.

Selon les linguistes, les termes sont créés en redéfinissant des mots couramment utilisés, par dérivation morphologique et en empruntant souvent des mots à d'autres langues. En outre, les termes de chaque branche de la science, de la technologie et de la production forment leurs propres systèmes terminologiques, qui sont déterminés principalement par les éléments conceptuels de la connaissance professionnelle tels qu'ils sont reproduits par des moyens linguistiques.

Depuis sa création, la terminologie est devenue une composante intégrale et importante du système lexical de la langue. En outre, elle fait partie intégrante du langage scientifique, qui témoigne des réalisations de chaque domaine de connaissance à un certain stade de son développement. Le niveau de progrès dans un domaine particulier, ainsi que les capacités d'une langue particulière à exprimer de nouveaux concepts scientifiques, sont attestés par la richesse et la perfection de la terminologie utilisée dans ce domaine [9, p. 5].

L'Académie française est plus soucieuse de terminologie car elle considère qu'elle fait un travail de lexicographie, qui est sa mission principale. En effet, elles rendent le français possible dans les matières les plus modernes en guidant ses créations encore instables et en constante évolution, et l'Académie de France reflète une langue commune et pérenne dont l'usage se consolide et se façonne.

La terminologie doit être distinguée de la lexicographie. La lexicographie est l'art scientifique de compiler des mots, des thésaurus, des dictionnaires ; ces listes méthodiquement – par ordre alphabétique – aussi exhaustives que possible des mots d'une

langue, s'il s'agit d'un dictionnaire monolingue, ou de plusieurs langues, s'il s'agit d'un dictionnaire bilingue ou trilingue. La lexicographie traite de la langue générale, bien qu'elle identifie la spécialisation en lexicographie en montrant des travaux ou des domaines spécialisés (aviation, agriculture, botanique, médecine, etc.)

Dans le discours scientifique, il existe une double compréhension du concept de terminologisation – large et étroite. A. Hryshchenko considère la terminologisation comme « *un ensemble de processus linguistiques qui aboutissent à la formation de mots spécifiques – les termes* », et présente trois principaux modes de terminologisation : 1) l'utilisation d'un mot d'usage courant pour désigner un concept scientifique, ce qui a pour effet de le terminologiser et de l'intégrer au vocabulaire d'usage limité ; 2) la dérivation terminologique, c'est-à-dire l'utilisation de méthodes de formation de mots spécifiques ; 3) l'adaptation de termes-mots d'origine étrangère conformément aux schémas phonétiques et grammaticaux [4].

La définition d'O. V. Superanska, N. V. Podolska, N. V. Vasylieva combine les points de vue des chercheurs précédents, déclarant que « [...] un terme est un mot spécial (ou une phrase) qui est accepté dans l'activité professionnelle et utilisé dans des conditions spéciales ; [...] une désignation verbale du concept d'un certain domaine de connaissance professionnelle ; [...] l'élément conceptuel principal d'un langage à usage spécial. [...] Pour être bien compris, le terme nécessite une définition spéciale (définition scientifique précise) ». Les chercheurs ajoutent que « ...dans son domaine terminologique, le terme est sans ambiguïté. Les termes de différents domaines qui se ressemblent sont des homonymes » [16].

Au fil des années, un nombre important d'études ont été menées sur le thème de la « *terminologie* ». Par exemple, le manuel d'I. V. Tsareva décrit : « Les problèmes liés à l'utilisation de la terminologie et du vocabulaire terminologique dans les sciences juridiques ». La collection explore l'utilisation des termes et leur rôle dans la recherche scientifique, et fournit des exemples d'utilisation de termes dans des textes scientifiques, à savoir : « crime », « infraction », « code pénal », etc [17].

En ce qui concerne la médecine, Kalynych examine l'impact de la pandémie de COVID-19 sur la formation de nouveaux éléments lexicaux, en particulier sur

l'émergence de termes liés à la médecine. Il souligne que : « de nouveaux termes et expressions liés à la pandémie apparaissent rapidement, mais leur utilisation et leur stabilité ne sont pas assurées, car ils ne sont pas encore clairement définis et ne sont pas vérifiés dans le temps ». Exemple de termes : « pandémie », « COVID-19 » (maladie à coronavirus de 2019) « SARS-CoV-2 » (virus responsable de COVID-19) [5].

Lorsqu'ils proposent une définition du terme en tant que composante du système lexical, les universitaires ukrainiens tiennent compte de son utilisation pour désigner des concepts dans divers domaines de l'activité humaine.

En particulier, l'ouvrage universitaire « Modern Ukrainian Literary Language. Vocabulaire et phraséologie » indique que « un terme est un mot ou une expression spéciale utilisée pour exprimer avec précision un concept dans un domaine particulier de la connaissance – science, technologie, vie sociale et politique, art » [3].

Il convient également de noter que les chercheurs en terminologie A. V. Kryzhanivska, T. I. Panko et d'autres, dans leurs travaux, attirent l'attention sur le fait qu'un terme est une unité de langage conçue pour exprimer les concepts de la science, de la technologie et d'autres domaines particuliers, qui fait partie intégrante du système lexical de la langue naturelle, qui contribue à l'exécution de sa fonction cognitive et informative liée à l'enregistrement et à la préservation des connaissances accumulées par l'humanité [8 ; 13].

L'une des conditions les plus importantes de l'existence d'un terme est son caractère systématique, c'est-à-dire son existence en tant qu'élément distinct parmi d'autres avec lesquels il entretient certaines connexions et relations, fixant un certain fragment de la réalité dans son champ conceptuel et assurant ainsi, avec d'autres termes, une réflexion complète et systématique au niveau de la langue des connaissances systématiques accumulées par la science dans un certain domaine de l'activité humaine.

L'un des plus célèbres représentants de l'école de terminologie austro-allemande.

Il est l'auteur du célèbre manuel de terminologie H. Felber définit un terme dans le cadre d'une approche logique et linguistique : « un terme est un symbole conventionnel (mot, groupe de mots) qui exprime un certain concept dans un domaine particulier de la connaissance » [20].

La principale représentante de l'école terminologique polonaise L. Biesieirska part également de la corrélation logique et linguistique d'un concept spécial avec une unité linguistique : elle considère un terme comme : « un mot ou une combinaison de mots dont le contenu est représenté par un concept scientifique, technique ou autre » [2].

Oleksandr Ponomariv est un linguiste ukrainien et docteur en philologie. Il est l'auteur de nombreux ouvrages sur la linguistique et la lexicographie. Dans ses travaux, il explore divers aspects de la terminologie, notamment la structure des termes, leur fonction dans la langue et la relation entre la terminologie et le développement de la science et de la technologie. Dans ses travaux, Ponomariv considère la terminologie comme une partie intégrante du système linguistique, qui « possède ses propres caractéristiques et remplit des fonctions importantes dans le discours scientifique ». Il souligne « la nécessité d'une utilisation précise et systématique de la terminologie dans la recherche scientifique afin de garantir la précision et l'absence d'ambiguïté de la communication entre les spécialistes » [14].

Examinons le processus de terminologisation d'un mot couramment utilisé. La terminologisation est généralement comprise comme l'utilisation d'un mot d'usage courant en tant que terme et l'acquisition de ses caractéristiques par le mot d'usage courant.

V. M. Ovcharenko qualifie « les termes » comme « unités de signes spéciales utilisées pour exprimer des concepts particuliers. Parfois, lors de la définition d'un terme, l'attention est portée sur une propriété telle que la systématisme » [12].

Par exemple, I. S. Kvitko définit « un terme » comme : « un mot ou un complexe de mots en corrélation avec le concept d'un certain domaine organisé de la connaissance (science, technologie), qui entre en relation systémique avec d'autres mots et complexes de mots et forme avec eux, dans chaque cas et à un certain moment, un système fermé, caractérisé par l'informativité, l'absence d'ambiguïté, la précision et la neutralité expressive. D'autres travaux insistent sur le fait que le terme appartient au système lexical d'une langue scientifique et technique particulière » [6, p. 46].

En particulier, B. V. Yakushin et A. A. Shepurev définissent un terme comme « mot ou une expression stable par rapport au langage d'une science (technologie) particulière,

qui dénote un fait scientifique ou technique, a une signification autonome prononcée et est une unité lexicale d'un langage scientifique et technique particulier » [18].

Il est intéressant de noter que la première fixation du mot « terme » se trouve dans le dictionnaire de V. I. Dahl : « Terme – expression, mot, énoncé, nom d'une chose ou d'une technique, expression conditionnelle. Chaque science et chaque métier a ses propres termes, ses noms acceptés et conventionnels » [27]. Compte tenu de la définition de ce concept, cette définition n'a pas de forme scientifique précise, mais elle reflète l'idée du terme de la science de l'époque.

Le Grand dictionnaire explicatif de la langue ukrainienne définit le terme comme un mot ou une expression qui désigne un concept spécial clairement défini dans n'importe quelle branche de la science, de la technologie, de l'art, de la vie sociale, etc [26].

Le système de termes est souvent appelé terminologie. Aujourd'hui, on entend par terminologie : la science des termes, une partie du vocabulaire d'une langue qui comprend un vocabulaire spécial, un système de désignations pour les concepts scientifiques et professionnels d'un domaine de connaissance. Toutefois, pour le premier sens, il existe déjà un terme correspondant, la « terminologie », et pour le second, le vocabulaire professionnel. Par conséquent, selon la plupart des linguistes, la terminologie n'est pas un système de termes, mais un ensemble de termes faisant partie d'un certain système terminologique.

D'ailleurs, l'histoire de l'étude et de la recherche d'unités terminologiques est liée à l'activité humaine. Dans l'ensemble des termes de chaque secteur d'activité, il y a deux composantes :

La terminologie c'est :

- un ensemble de termes issus de toutes les branches de la connaissance (qui fonctionnent spontanément), ainsi que le nom d'une section de la lexicologie qui étudie les termes d'une langue particulière. Il existe également une terminologie scientifique générale utilisée dans toutes les branches de la science, de la production et de la vie sociale, telle que l'analyse, la synthèse, le problème, la théorie, l'hypothèse, etc ;

- système terminologique – un sous-ensemble de termes développés par des spécialistes d'un domaine particulier et des linguistes qui reflète de manière adéquate et

sans ambiguïté le système de concepts de ce domaine [8].

Le lexique terminologique est la partie la plus dynamique du système lexical et sémantique d'une langue, et il est aussi directement lié au monde qui nous entoure. Toute l'expérience de l'homme, toutes ses activités dans le monde extérieur sont illimitées, c'est pourquoi le nombre de nouveaux noms pour les objets de la vie réelle ne cesse d'augmenter. Ce lien inextricable entre la société et la langue se retrouve très clairement dans le vocabulaire de la langue, qui répond aux changements directs de la société. Il subit des changements constants, car l'expérience humaine est infinie et, par conséquent, la connaissance de la réalité objective est infinie [1, p. 25].

L'étude du lexique terminologique est donc un sujet d'actualité, comme en témoigne le nombre d'études scientifiques et d'articles de notre recherche.

1.2 Les groupes et les types de lexique terminologique

Le lexique terminologique français fait partie de la vaste langue française aux multiples facettes. Ce vocabulaire peut être divisé en deux grands groupes selon la nature de son fonctionnement. **Le premier groupe** est celui du vocabulaire courant, qui est utilisé dans la vie de tous les jours et dont l'usage est très répandu. Il comprend des mots et des expressions qui sont utilisés dans le discours général, la littérature, l'art et d'autres domaines. Ce vocabulaire vous aide à utiliser le français dans la vie de tous les jours et dans les dialogues avec de différentes personnes.

Le deuxième groupe est le lexique terminologique, qui a une portée limitée et il est utilisé dans des domaines spécifiques de la science, de la technologie, de la médecine, du droit et d'autres domaines professionnels. Ce vocabulaire contient des termes et des expressions spécifiques dont la compréhension nécessite une connaissance particulière du sujet traité. Ce vocabulaire est très important pour les professionnels travaillant dans certains domaines et utilisant le français dans leur travail.

Par exemple, les mots et expressions qui font partie du vocabulaire courant peuvent être « la maison », « le livre », « la musique » et « le cinéma ». Ces mots et expressions sont utilisés dans le langage courant par les citoyens français et sont très importants pour

les apprenants de français.

D'autre part, le vocabulaire utilisé en médecine peut inclure des termes spéciaux tels que « l'anesthésie », « la cardiologie », « la gastro-entérologie », « le système nerveux » et d'autres. Ces termes sont utilisés dans le discours des professionnels de la santé et sont très importants pour une compréhension correcte des aspects techniques de la science médicale.

Comprendre les différents types de terminologie française permet de mieux distinguer les spécificités de différents domaines de la science et de la technologie, ainsi que d'améliorer la compréhension mutuelle entre les spécialistes et le grand public. Même pour ceux qui ne travaillent pas dans un domaine professionnel, la connaissance de la terminologie aide à mieux comprendre les documents techniques, la recherche scientifique et d'autres documents qui requièrent une connaissance spécialisée du sujet. Par conséquent, que vous soyez un professionnel ou une personne intéressée par la langue française, la connaissance de la terminologie est très importante.

La terminologie de la linguistique comprend :

- 1) des termes, des mots qui ne sont pas du tout utilisés dans la langue cible ou qui acquièrent une signification particulière lors des processus d'emprunt à la langue cible ;
- 2) la combinaison de mots et de leurs équivalents, qui conduit à la création de termes composés faisant partie de la terminologie linguistique au même titre que les unités complètes [25].

Les principaux points de vue sur la terminologie en tant qu'ensemble de termes peuvent être formulés comme suit [15] :

1. La terminologie fait partie intégrante du lexique d'une langue littéraire ;
2. La terminologie forme une section autonome du vocabulaire de la langue nationale, qui n'a pas grand-chose à voir avec la langue littéraire ;
3. La terminologie n'est pas une langue, mais un système de signes créés artificiellement.

Les partisans du premier point de vue évoquent l'origine d'un certain nombre de termes à partir des mots de la langue littéraire et la possibilité d'y introduire de nouveaux termes.

Les partisans du deuxième point de vue évoquent la répartition de la terminologie dans une zone indépendante avec ses propres lois, parfois incompatibles avec les normes de la langue littéraire.

Les partisans du troisième point de vue estiment que les termes sont formés et fonctionnent dans des conditions créées artificiellement, opposées aux conditions de la langue naturelle, et qu'ils ne peuvent être considérés sur un pied d'égalité avec les mots ordinaires.

Le premier point de vue est défendu par les linguistes qui étudient principalement les particularités de la langue littéraire ; le deuxième – par les experts en la matière qui cherchent à identifier les spécificités de leur domaine de connaissance, et le troisième – par les logiciens. Sur la base de chacun de ces points de vue, un concept différent du terme et de la terminologie peut être construit. Tous ont le droit d'exister, puisqu'ils sont nés dans les conditions respectives de certains groupes de chercheurs. Cependant, lorsqu'on travaille dans le domaine de la terminologie, il est impossible de partager tous les points de vue en même temps ; il faut choisir l'un de ceux qui sont proposés ou en développer un autre, nouveau.

1.3 Les moyens de la formation de nouveaux termes

Pour désigner de nouvelles réalités, le français, comme toutes les autres langues, s'enrichit de mots nouveaux – des néologismes créés à partir du français ou empruntés à des langues étrangères.

Dans le langage courant, cette créativité est plutôt spontanée, et l'ingéniosité des jeunes, des journalistes, sans parler des écrivains et des poètes, est des plus libres.

Dans les domaines techniques et scientifiques, les données diffèrent à une toute autre échelle : pour exprimer des concepts souvent très complexes, les professionnels de leur secteur d'activité utilisent des mots ou des expressions très précis, des termes qui se comptent par centaines de milliers.

Dans le vocabulaire à diffusion limitée, du point de vue de la diffusion sociale et dialectale, on trouve, d'une part, des mots inhérents à certains dialectes et dialectes

territoriaux (appelés dialectismes) et, d'autre part, des mots spéciaux, des mots professionnels et terminologiques, ainsi que des mots d'argot.

La classification des termes dépend donc de leur usage et de leur fonction.

La terminologie linguistique française se caractérise par les propriétés suivantes : un terme linguistique français est un signe élémentaire ou compliqué qui incarne un certain concept linguistique dans sa signification au sein de la linguistique française. Un terme linguistique français est une unité sémiotique élémentaire qui fait partie du système terminologique linguistique français.

La principale caractéristique d'un terme linguistique français est l'inclusion de son descripteur dans le champ terminologique de la linguistique française. Le champ de termes de la linguistique française correspond à l'espace sémantique, qui est un analogue de la linguistique française en tant que domaine particulier et qui comprend un ensemble d'aires sémantiques de termes linguistiques, grammaticaux, phonétiques-phonologiques et lexicologiques généraux.

Les aires sémantiques des termes linguistiques français sont divisées en champs sémantiques, dont chacun reflète la sémantique d'un terme particulier et sa valeur sémantique.

Un grand nombre de termes, c'est-à-dire leur classe, sont anthropomorphiques ou des métaphores anthropologiques – désignation de dispositifs techniques, de pièces sur la base d'une similitude externe avec des parties du corps humain (tête, bras, bouche, doigt, joue, cou, etc.) ou des parties de ses vêtements – chapeau tournant, c'est-à-dire non seulement sur la base d'une métaphore pure, mais aussi sur la base d'une métaphore métonymique [21].

Les exemples suivants, tirés des domaines de l'ingénierie mécanique, de la chimie, de l'automobile et d'autres industries, en témoignent [7] :

Langue – un embout plat d'un tuyau d'eau ou d'un autre conduit similaire.

Robinet de tête – un robinet qui agit comme une vanne principale pour arrêter ou réguler le débit d'eau ou de gaz dans un système de plomberie ou de chauffage.

Vis-mère – un type de filetage à long pas qui est utilisé pour convertir un mouvement rotatif en un mouvement linéaire.

Pied à coulisse – un outil de mesure qui est utilisé pour mesurer précisément la distance entre deux surfaces.

Bouche d'accès – un trou ou une ouverture qui est utilisé pour accéder à l'intérieur d'une structure ou d'un équipement pour effectuer des réparations, des inspections ou d'autres tâches similaires.

Doigt de division – un petit axe cylindrique ou une goupille utilisée pour aligner ou bloquer les différentes parties d'une machine.

Boudineuse à tête plate – une machine qui est utilisée pour injecter de la pâte, de la mousse ou d'autres matériaux similaires dans des espaces restreints, comme les joints de construction ou les cavités de moulage.

Bras de levier – une barre rigide qui pivote autour d'un point fixe (appelé le point d'appui) et qui est utilisée pour soulever ou déplacer des objets lourds.

Tête d'aube – la partie supérieure d'une pale d'hélice ou d'une turbine qui est conçue pour capter l'énergie du fluide ou du gaz en mouvement.

Joue de vilebrequin – la partie du vilebrequin qui est en contact avec le palier et qui aide à transférer la force du piston à la bielle et à l'arbre à cames.

Un rôle très important est joué par la polysémie inter-terminologique, qui signifie qu'un terme d'une terminologie est emprunté par un autre système terminologique. Cela se produit lors du développement d'un nouveau domaine scientifique ou technologique. Un exemple de polysémie inter-terminologique est l'expression attributive *débit de fluide*, *débit de gaz*, qui est largement utilisée en chimie et dans l'industrie chimique, alors qu'auparavant elle n'était utilisée qu'en comptabilité et en audit, parce qu'elle est dérivée du terme italien (débit – crédit) [11].

La terminologie française est très diversifiée et dynamique, car elle s'enrichit constamment de nouveaux termes et expressions. Ce vocabulaire peut être divisé en plusieurs types, selon leur origine et leur fonction.

L'un des principaux types de lexique terminologique est constitué par les termes issus de la langue française. Ces mots et expressions sont nés du développement de la langue française et de son utilisation dans divers domaines de la science, de la technologie, de l'art, etc. Souvent, ces termes sont très spécifiques et leur compréhension

nécessite des connaissances particulières dans le domaine concerné. Par exemple, dans le domaine de l'art, des termes tels que « impressionnisme » et « cubisme » peuvent être difficiles à comprendre pour ceux qui ne sont pas familiers avec ce domaine.

Le vocabulaire français comporte également des termes issus d'autres langues. Ces mots et expressions ont été empruntés à d'autres langues telles que l'anglais, le latin, le grec, l'espagnol, etc. Ces termes peuvent être adaptés au français ou rester inchangés. Par exemple, le terme « email » est devenu « courriel » en français, tandis que le terme « robot » est resté inchangé.

Les termes qui combinent des éléments de différentes langues font également partie intégrante du lexique terminologique français. Ces mots et expressions sont composés d'éléments de différentes langues et sont utilisés dans divers domaines de la science et de la technologie. Par exemple, « le week-end », « le hardware » et « le software » sont des exemples de termes qui combinent des éléments de différentes langues.

En outre, le lexique terminologique français comprend des termes issus de la composition de mots. Il s'agit de nouveaux mots créés en combinant deux ou plusieurs mots pour désigner un nouveau concept ou une nouvelle idée. Ces termes ont la particularité d'être très spécifiques et de refléter les nouvelles technologies et les nouveaux procédés. Par exemple, le terme « l'écomobilité » est un terme composé qui reflète le nouveau concept de développement durable.

Les abréviations et les acronymes sont également utilisés dans la terminologie française. Il s'agit de formes abrégées de mots ou de phrases qui sont utilisées pour désigner certains termes dans les textes scientifiques et techniques.

Par exemple, « INSEE » (Institut national de la statistique et des études économiques), « CIRAD » (Centre de coopération internationale en études du développement) et « CEA » (Commissariat à l'énergie atomique) sont des exemples d'abréviations utilisées dans la terminologie française [28].

Tous ces types de terminologie peuvent être utilisés individuellement ou en combinaison les uns avec les autres, selon les besoins d'un domaine particulier de la science ou de la technologie.

En étudiant le processus de formation des mots dans la langue française, A. Goosse

a analysé différentes manières de former de nouveaux éléments lexicaux, parmi lesquelles il a nommé la dérivation, la composition de mots et la composition scientifique (composition de mots d'origine latine ou grecque) comme étant les plus productives. Il a également noté l'activité des emprunts dans le processus de formation des mots. Parmi les autres modes de formation des mots, mais moins productifs, A. Goosse a distingué les modes de raccourcissement d'une unité lexicale, l'abréviation d'une lettre, le changement de catégorie grammaticale (conversion), etc [22].

Afin de déterminer les modes et les modèles de formation des termes dans la langue française, nous avons mené une étude structurelle et sémantique des nouvelles formations terminologiques à partir des matériaux du Dictionnaire de mots nouveaux des sciences et des techniques et de la base de données BORNÉO (Base d'Observation et de Recherche des Néologismes) [19].

La suffixation est l'un des modes de formation de termes les plus répandus et les plus productifs dans la langue française. Les suffixes **-ité**, **-age**, **-ure**, **-tien**, **-iste**, **-isme**, **-ment**, etc. donnent naissance à un grand nombre d'unités terminologiques.

Par exemple, le suffixe **-ité** est généralement attaché à des tiges adjectivales pour former des noms ayant le sens de propriété et de qualité : *processabilité* n.f. (mécan., chimie), *allumabilité* n.f. (sécurité). Selon les résultats de l'étude, les nouveaux mots avec le suffixe **-ité** constituent une couche importante du lexique terminologique et forment le plus souvent des termes de mécanique, de chimie, de physique, de médecine, de biologie, etc.

Dans la formation des termes en français, on retrouve les suffixe différents.

Le suffixe **-ique** a un niveau de productivité plus faible et forme des dérivés plus représentés dans les domaines de l'informatique, de la physique et de la production : *bureautique* (inform.), *mécatronique* (électr.), *tectonique* (géol.), *sismique* (géol.), *métabonomique* (biotechnol.), *robotique* (automat.). Dans quelques cas, il forme les noms de nouveaux domaines scientifiques : *zénétique* (psychol.).

Les suffixes **-isme**, **-iste** nous intéressent également beaucoup. L'étude montre que la plupart des mots comportant ces suffixes sont dérivés de noms et qu'ils apparaissent d'abord dans la langue de la presse.

Le suffixe **-iste** forme le plus souvent des noms qui désignent une personne appartenant à un certain mouvement politique ou scientifique ou à une nouvelle profession : *cibliste* (littér.), *enseignant* (art, électricité), *néoniste* (art, électricité), *gliologiste* (médecine).

Le suffixe **-isme** est attaché au radical des noms (nutrition – *nutritionnisme*, aliment.), des adjectifs (terroriste – *terrorisme*, polit.), des verbes (transhumer – *transhumanisme*, sociol), ce qui témoigne de sa grande productivité. Dans de nombreux cas, on constate l'émergence de formations appariées avec les suffixes **-isme** / **-iste**, ce qui prouve l'existence d'un lien sémantique et morphologique entre eux : *urbaniste* – *urbanisme* (urb.), *récitativiste* – *récitativisme*.

Cependant, il faut noter que toutes les nouvelles formations avec les suffixes **-isme**, **-iste** ne sont pas durables et ne figurent pas dans les dictionnaires : leur avenir dans la langue dépend de l'avenir du phénomène ou de la figure politique ou sociale en question.

Les résultats de l'étude montrent que les suffixes **-tion**, **-ation** sont également productifs. Le plus grand nombre de nouveaux mots avec ces suffixes se trouve dans les domaines de chimie, physique, médical, biologique, ainsi que dans la terminologie environnementale : *autoévolution* (biol.), *biolixiviation* (biol, chim.), *grégarisation* (biol., biotechnol.), *lirisation* (biotechnol.), *hydrophobation* (chim.), *oxycombustion* (chim.), *biométhanisation* (énergie, envir.), *bitumation* (énergie), *cimentation* (envir.), *lombrification* (envir.). Une étude détaillée des termes formés avec les suffixes **-tion**, **-ation** permet de conclure qu'ils (les suffixes) forment des noms ayant le sens de processus, d'état et d'efficacité.

Les suffixes **-eur**, **-tern** forment également un nombre important de termes en français. Lorsqu'ils sont attachés à un verbe, ils nomment la personne qui accomplit une certaine action (*blogueur*, *portiqueur*), ou l'appareil ou l'équipement avec lequel l'action est accomplie (*actuateur*, *osmoseur*, *mailleur*, *ensemenseur*, *compensateur*). Il est connu que dans les cas où le suffixe **-eur** est attaché à un adjectif, il forme des unités lexicales qui nomment la qualité (grand – *grandeur*, long – *longueur*), mais de tels cas sont restés en dehors du champ de notre étude.

Dans les systèmes terminologiques étudiés, nous avons constaté une tendance à

utiliser le suffixe **-age** pour former de nouveaux éléments lexicaux, principalement à partir de verbes et presque jamais à partir de noms. Dans la plupart des cas, il est utilisé pour former des noms dénotant une action ou son résultat. Il est surtout représenté dans les termes nouvellement formés des domaines de la mécanique, de l'électricité et de la production : *freinage, électromouillage, microfraisage, pastillage* (électr.) ; *emballage, marquage, boîtage, nanoassemblage, drapage* (production) ; *béquillage, crantage, formage* (mécan.).

Le suffixe **-ment**, comme le suffixe **-age**, s'attache aux verbes pour former des noms abstraits d'action ou de résultat d'une action : *affleurement* (mécan.), *encoffrement* (envir.), *broutement* (biol.).

Au sujet de la préfixation il faut dire que les préfixes sont proches des suffixes fonctionnellement et sémantiquement. Cependant, il existe des différences significatives entre eux. Les suffixes finaux sont accentués et se fondent donc plus étroitement avec le radical que les préfixes. La plupart des préfixes du français sont d'origine grecque ou latine. En ce qui concerne les termes formés par la préfixation, on constate une tendance à la productivité des préfixes **super-**, **ultra-**, **sur-**, **dé-**, **in-**, **anti-**, **trans-**, **a-**, **en-**, **re-**, **maxi-**, **mini-**, **nano-**, **bio-**, **auto-**, **éco-**, **micro-**, **thermo-**, **photo-**.

Par exemple :

micro- : *micromonde* (électr.), *microcascade* (énerg.), *microbien* (énergie), *microaiguille* (méd.), *microcapsule* (électron.) ;

hyper- : *hypermémoire* (technol.), *hypersignal* (méd.) ;

nano- : *nanoparticule* (méd.), *nanorobot* (automat.), *nanométrie* (énerg.) ;

quasi- : *quasi-lune* (astr.), *quasi-atom* (phys.) ;

semi- : *semi-liquide* (chim.), *semi-cycle* (techn.), *semi-hydrate* ;

super- : *superposition* (électrotech.), *superterre* (astr.), *superlentille* (phys.) ;

exo- : *exoplanète* (astr.), *exosquelette* (automat.) ;

bio- : *biocarburant* (energ.), *bioterrorisme* (chim.), *biodiesel* (energ., techn., chim.) ;

auto- : *automotrice* (transp.), *autosurveillance* (techn.), *autofluorescence* (biochim.), *autocicatrisant* (mater.) ;

thermo- : *thermoablation* (méd.), *thermocompression* (prod., text.), *thermocouple*

(techn.) ;

photo- : *photoblanchiment* (électr.), *photooxydatif* (chim.).

Cette étude nous permet de reconnaître les préfixes formant des termes les plus productifs : **bio-**, **auto-**, **éco-**, **micro-**, **thermo-**, **photo**, et de conclure que la formation de nouveaux termes à l'aide de la suffixation et préfixation reste productive même aujourd'hui.

1.4 Les problèmes liés à l'étude du lexique terminologique

La recherche terminologique exige que les chercheurs soient attentifs et capables de travailler avec des sources spécialisées contenant des termes et des définitions. L'un des problèmes que le lexique terminologique peut avoir ce sont des définitions différentes selon le contexte, le domaine de connaissance ou le pays.

L'Académie française est plus soucieuse de terminologie car elle considère qu'elle fait un travail de lexicographie, qui est sa mission principale. En effet, elle rend le français possible dans les matières les plus modernes en guidant ses créations encore instables et en constante évolution, et l'Académie de France reflète une langue commune et pérenne dont l'usage se consolide et se façonne.

En principe, les nouveaux termes français sont créés selon les mêmes méthodes et moyens que les nouveaux mots de la langue nationale. Les principaux modes de formation des mots dans la langue française nationale moderne sont les suivants :

1. la formation sémantique des mots ou développement sémantique du sens d'un mot à partir des ressources existantes de la langue : transfert métaphorique et métonymique du sens d'un mot ;

2. la formation morphologique des mots : dérivation affixale, parasynthèse, dérivation indirecte ou conversion, composition de mots, méthode télescopique, abréviation, acronyme, en utilisant les ressources propres ;

3. l'emprunt à d'autres langues en utilisant les ressources d'autres langues ;

4. la formation syntaxique de mots, c'est-à-dire la lexicalisation de syntagmes entiers. Le processus de formation des termes est conscient, contrairement à la formation

des mots dans la langue nationale [23 ; 24].

A l'étape actuelle du développement de la société, le processus de transfert de mots d'une langue à l'autre, à la suite de contacts entre locuteurs natifs, est l'un des principaux problèmes de la linguistique moderne. La raison principale du processus d'emprunt est l'influence des contacts culturels, sociaux et économiques entre les personnes.

La problématique de la terminologie scientifique et technique française, les caractéristiques structurelles et sémantiques des termes scientifiques et techniques français font l'objet de nombreux travaux en linguistique française.

La notion de « systématicité » dans la terminologie ne fait aucun doute, puisque les termes n'existent pas isolément, mais appartiennent à certains agrégats dont les éléments ont des liens et des relations. Le problème de la systématicité du lexique terminologique a été soulevé pour la première fois par D. S. Lotte dans ses travaux. Le scientifique a déclaré, que dans le système lexical et sémantique terminologique, il existe des relations hiérarchiques de classification entre les concepts [10].

Les scientifiques ont été confrontés à différents problèmes lors de l'étude de la terminologie française, en particulier :

1. *La polysémie (sens multiples) des termes.* La polysémie des termes de la langue française peut créer des difficultés pour leur compréhension et leur utilisation correctes. Par exemple, le terme « champ » peut avoir des significations différentes selon le contexte : *champ, région, aire, zone, sphère, etc.*

2. *La non-standardisation de la terminologie.* La terminologie peut avoir des usages différents selon les domaines de connaissance et les pays. Par exemple, le terme « logiciel » peut avoir des équivalents différents dans d'autres langues, par exemple « software » en anglais et « software » ou « Softwareprogramm » en allemand.

3. *La dérivation des termes.* Les termes peuvent être dérivés d'autres mots, ce qui peut créer des difficultés pour leur compréhension et leur utilisation correctes. Par exemple, le terme « informatique » est dérivé de la combinaison de « information » et « automatique », ce qui peut ne pas être évident pour ceux qui ne connaissent pas le français.

4. *Le manque de termes.* Dans certains domaines de la connaissance, il peut y avoir

un manque de termes pour décrire les nouveaux phénomènes et processus. Par exemple, dans le domaine des technologies de l'information, de nouvelles technologies peuvent apparaître sans qu'il y ait encore de terminologie standard, ce qui peut créer des difficultés pour les scientifiques et les professionnels [ibid.].

En outre, les chercheurs ont été confrontés au problème de la compréhension du contexte des termes, en particulier dans les cas où les termes ont des significations différentes en fonction du contexte. Par exemple, le terme « plan » peut signifier « plan » au sens ordinaire du terme, mais dans le contexte de l'aviation, il signifie « avion ».

Un autre problème est que les termes français n'ont pas toujours d'équivalent univoque dans d'autres langues. Par exemple, le terme « enquête » signifie « recherche », mais dans le contexte de la pratique judiciaire, ce mot peut signifier « investigation ».

Un autre problème est que les termes peuvent être utilisés dans différents domaines de la connaissance, et dans chaque domaine, ils peuvent avoir des nuances différentes. Par exemple, le terme « énergie » peut signifier « énergie » en physique, mais en économie il est utilisé pour signifier « ressources ».

Outre les problèmes susmentionnés, les scientifiques éprouvent également des difficultés à définir les limites entre les mots terminologiques et les mots ordinaires. Certains mots peuvent être utilisés comme des mots ordinaires, mais ont également une signification terminologique spéciale dans une science ou un domaine particulier. Par exemple, le mot « onde » en français peut avoir le sens ordinaire de « vague », mais dans le contexte de la physique, il a le sens terminologique « d'onde électromagnétique ». Les chercheurs doivent donc étudier en détail les spécificités de chaque science ou domaine afin de définir avec précision les mots terminologiques et courants.

Par conséquent, la recherche terminologique en français peut s'avérer très difficile en raison de la variété des termes, de leur signification contextuelle et des différences d'utilisation dans les différents domaines de la connaissance.

Conclusions du chapitre 1

L'une des questions clés qui est constamment discutée dans la littérature linguistique est le problème de la définition d'un « terme ». Il existe différents points de vue sur son interprétation, car un grand nombre d'ouvrages de chercheurs étrangers et ukrainiens sont consacrés au problème de l'étude de la terminologie sous différents aspects.

La grande majorité des travaux scientifiques montrent qu'un terme est un mot ou une phrase spéciale qui sert à exprimer le concept d'un certain domaine de connaissance ; il nécessite une définition pour révéler sa signification.

L'une des conditions les plus importantes de l'existence d'un terme est son caractère systématique, c'est-à-dire son existence en tant qu'élément distinct parmi d'autres avec lesquels il entretient certaines connexions et relations, fixant dans son champ conceptuel un certain fragment de la réalité et assurant ainsi, avec d'autres termes, une réflexion complète et systématique au niveau du langage des connaissances systématiques accumulées par la science dans un certain domaine de l'activité humaine.

Le vocabulaire d'une sphère d'utilisation limitée est répandu dans une certaine région ou dans un cercle de personnes unies par leur profession, leurs caractéristiques sociales, leurs intérêts communs, leurs passe-temps, etc. Ces mots sont principalement utilisés dans le langage parlé non normalisé. Cependant, la fiction ne renonce pas à leur utilisation : les écrivains les utilisent pour styliser un récit fictif et créer les caractéristiques linguistiques des personnages.

CHAPITRE 2. LES PARTICULARITÉS DU LEXIQUE TERMINOLOGIQUE DANS LE « PETIT PRINCE » D'ANTOINE DE SAINT-EXUPÉRY

2.1 Le « Petit Prince » d'Antoine de Saint-Exupéry : histoire, genre et sujet

« Le Petit Prince » d'Antoine de Saint-Exupéry a été écrit en 1942, pendant la Seconde Guerre mondiale. Saint-Exupéry, un aviateur français, avait été forcé de fuir la France après l'occupation allemande et vivait alors aux États-Unis.

Le livre a été écrit alors que Saint-Exupéry était en exil, loin de sa famille et de son pays natal. L'auteur était profondément affecté par la guerre et les tragédies qu'il avait vues en tant que pilote de guerre et en tant que citoyen français. Il avait également un fort sentiment de solitude et d'isolement.

Le livre a été influencé par les propres expériences de Saint-Exupéry, notamment ses voyages en avion, ainsi que par ses réflexions sur l'amitié, l'amour et la responsabilité. Il a écrit le livre en partie pour retrouver son enfance et en partie pour exprimer ses idées sur l'importance de l'imagination, de la créativité et de l'innocence.

L'histoire est racontée à la première personne par un narrateur qui s'écrase en avion dans le désert du Sahara et rencontre un petit garçon, le Petit Prince, qui vient d'une petite planète éloignée. Au fil de leur conversation, le Petit Prince raconte ses aventures et ses rencontres avec d'autres personnages étranges dans l'espace, ce qui permet à l'auteur de faire passer de nombreuses réflexions sur la vie, l'amour, l'amitié, la mort et l'importance de la simplicité.

Le livre peut être considéré comme un conte philosophique, un genre littéraire qui mélange l'histoire et la réflexion philosophique. Il est également considéré comme un livre pour enfants, mais sa portée va bien au-delà de ce public. Le livre aborde des thèmes universels et propose une vision poétique et métaphysique du monde.

Le conte « Le Petit Prince » comprend 27 chapitres et la conclusion de l'auteur et peut être comparé avec l'Évangile de Matthieu ayant 28 chapitres. Dans le chapitre 28 : 6,7 l'Apôtre s'adresse aux croyants : « *Venez, voyez le lieu où il était couché et allez promptement dire à ses disciples qu'il est ressuscité des morts* » et la conclusion de Saint-

Exupéry : « *S'il vous arrive de passer par là [...] attendez juste un peu sous l'étoile! Si alors un enfant vient à vous, s'il rit, s'il a des cheveux d'or [...] écrivez-moi vite qu'il est revenu...* » [ibid.].

Le sujet du livre est la recherche de sens et de valeurs dans un monde complexe et souvent absurde. Le Petit Prince est un personnage qui représente l'innocence, la pureté et la simplicité, tandis que les autres personnages qu'il rencontre sur ses voyages représentent des défauts ou des valeurs qui sont souvent mal interprétées. Le livre aborde également des thèmes tels que la solitude, la tristesse, l'amitié et l'amour.

Le conte philosophique : genre littéraire qui mélange la narration et la réflexion philosophique, dans lequel le « Petit Prince » peut être classé.

Dans l'ensemble, le « Petit Prince » est une œuvre littéraire profonde et touchante qui a captivé les lecteurs de tous âges depuis sa publication.

Le « Petit Prince » d'Antoine de Saint-Exupéry utilise une variété de vocabulaire pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, la variété de vocabulaire permet de créer un univers imaginaire riche et complexe. L'auteur utilise des termes spécifiques pour décrire les différents personnages, lieux et objets du livre. Cela permet également de rendre le livre plus vivant et captivant pour le lecteur, car il peut imaginer les différents éléments du livre de manière plus précise.

Ensuite, la variété de vocabulaire permet de créer un style poétique et lyrique. Saint-Exupéry utilise des mots évocateurs pour susciter des émotions et des sentiments chez le lecteur. Par exemple, il utilise des adjectifs comme « *éphémère* », « *mélancolique* » et « *ravissant* » pour créer une atmosphère de rêverie et de mélancolie. Cela donne au livre une qualité intemporelle et universelle qui a contribué à sa popularité.

Enfin, la variété de vocabulaire reflète la richesse de la langue française. Saint-Exupéry était un écrivain passionné et talentueux, et il a utilisé sa maîtrise de la langue pour créer un livre qui est à la fois simple et sophistiqué, accessible et profond. En utilisant une variété de vocabulaire, il a créé un livre qui peut être apprécié à différents niveaux de lecture et qui est toujours considéré comme l'un des plus grands chefs-d'œuvre de la littérature française.

Dans le roman une terminologie littéraire riche et variée est utilisée. Voici quelques exemples de termes clés que l'on peut trouver dans le livre [31] :

L'aviation : Antoine de Saint-Exupéry était lui-même un aviateur, et de nombreux termes liés à l'aviation sont présents dans le livre, tels que « *pilote* », « *cockpit* », « *gouvernail* », etc.

La métaphore : figure de style qui consiste à comparer deux éléments différents en utilisant un mot ou une expression commune aux deux, comme dans la phrase « *Les yeux sont les fenêtres de l'âme* ».

Le symbolisme : technique littéraire qui utilise des symboles pour représenter des idées ou des concepts abstraits, comme dans la rose qui symbolise l'amour et la fragilité.

La morale : « Le Petit Prince » est un livre qui propose une réflexion morale sur la vie, l'amour et l'amitié, et qui invite le lecteur à méditer sur ces thèmes.

Voici quelques exemples de termes formés par des différentes méthodes de formation de mots que l'on peut trouver :

La suffixation : Cette méthode consiste à ajouter un suffixe à la fin d'un mot pour créer un nouveau mot avec une signification différente. Dans le texte on trouve par exemple le mot « *planétologue* », qui est formé en ajoutant le suffixe « *-logue* » à la racine « *planète* ». Le suffixe « *-logue* » signifie « *spécialiste de* », donc un planétologue est un spécialiste des planètes. « *Éphémère* » : formé en ajoutant le suffixe « *-ère* » à la racine « *éphémère* », pour désigner quelque chose de court et de fugace.

La préfixation : Cette méthode consiste à ajouter un préfixe au début d'un mot pour créer un nouveau mot avec une signification différente. Dans le texte on trouve par exemple le mot « *inoubliable* », qui est formé en ajoutant le préfixe « *in-* » à la racine « *oublier* ». Le préfixe « *in-* » signifie « *non* », donc le mot « *inoubliable* » signifie « *qui ne peut pas être oublié* ».

La composition : Cette méthode consiste à combiner deux ou plusieurs mots pour créer un nouveau mot avec une signification différente. Dans le texte on trouve par exemple le mot « *livre de contes* », qui est formé en combinant les mots « *livre* » et « *contes* ». D'autres exemples de mots composés dans le livre incluent « *pilote-aviateur* », « *planète natale* », « *étoile filante* » : astre qui traverse rapidement le ciel,

« *rose du matin* » : rose qui fleurit tôt le matin, formé en combinant les mots « *rose* » et « *matin* ».

Les néologismes : Cette méthode consiste à inventer des nouveaux mots qui n'existent pas encore dans la langue. Dans le « *Petit Prince* », on trouve par exemple le mot « *baobabier* », qui désigne une personne qui s'occupe des baobabs.

D'autres exemples de néologismes dans le livre incluent « *allumeur de réverbères* » : inventé par l'auteur pour désigner le métier du personnage qui allume les réverbères sur les planètes, « *étoile filante* » : inventé par l'auteur pour désigner une étoile qui traverse rapidement le ciel,

« *papillon nocturne* » : inventé par l'auteur pour désigner un papillon qui vole la nuit,

« *éphéméride* » : calendrier qui indique les événements importants pour chaque jour, un mot inventé par l'auteur, « *ramoneur* », etc.

Ces différentes méthodes de formation de mots permettent à l'auteur de créer un langage littéraire riche et varié dans le « *Petit Prince* », et de donner vie à un univers imaginaire et poétique.

Ces termes sont tous des éléments clés du langage littéraire utilisé dans « *Le Petit Prince* », et contribuent à en faire une œuvre littéraire riche et profonde.

2.2 Le vocabulaire dominant dans l'œuvre

Pour analyser le texte du « *Petit Prince* » il faut mettre l'accent sur la terminologie spatiale. Nous pouvons examiner attentivement le texte de l'œuvre et identifier les mots et expressions spécifiques que l'auteur utilise pour véhiculer des images et des concepts liés à l'espace, ainsi que déterminer leur signification symbolique et leur contexte d'utilisation dans le conte de fées.

L'une des images centrales du « *Petit Prince* » est l'espace lui-même, dans lequel se déplace le protagoniste, le *Petit Prince*. L'auteur Antoine de Saint-Exupéry utilise une terminologie spécifique pour transmettre cette image et les concepts qui y sont liés. Voici quelques exemples de termes relatifs à l'espace que l'on trouve dans le texte du « *Petit Prince* » :

1. *Les planètes* : plusieurs planètes sont mentionnées dans le conte-parabole, comme B-612, qui est la maison du petit prince, et d'autres planètes qu'il a visitées. Ces planètes peuvent être considérées comme des symboles de différents aspects de la vie humaine et de la société.

2. *Les étoiles* : elles jouent également un rôle important dans l'histoire. L'étoile que recherche le petit prince devient pour lui un symbole d'importance particulière et d'unicité. Les étoiles sont également utilisées par l'auteur pour transmettre des idées sur l'immensité de l'espace et le mystère de l'univers.

3. *Le vaisseau spatial* : la parabole du conte de fées mentionne également un vaisseau spatial que le prince utilise pour voyager d'une planète à l'autre. Cet élément peut symboliser le désir de l'auteur d'aller au-delà de son propre monde et d'ouvrir de nouveaux horizons.

4. *L'astronaute* : le terme « astronaute » est utilisé dans une parabole de conte de fées pour décrire une personne qui voyage dans l'espace. Il peut représenter un scientifique, un explorateur ou une personne qui souhaite découvrir de nouvelles choses, aller au-delà du connu et élargir ses horizons.

5. *La Galaxie* : elle est un vaste système d'étoiles, de planètes, de gaz et d'autres objets cosmiques qui est utilisé dans un conte de fées ou une parabole pour transmettre des idées sur l'immensité et le mystère de l'espace. La galaxie peut symboliser la majesté et la complexité de l'univers, ainsi que l'incompréhensibilité du petit prince qui commence à peine son voyage dans l'espace.

6. *L'astéroïde* : il est un petit objet spatial qui se déplace dans l'espace. Dans le conte, l'auteur mentionne l'astéroïde B-612, qui est la maison du petit prince. L'astéroïde peut symboliser des rôles ou des moments de la vie, petits mais importants, qui peuvent être facilement ignorés mais qui sont d'une grande importance.

7. *L'espace* : il est un milieu spatio-temporel infini dans lequel se trouvent des planètes, des étoiles, des galaxies et d'autres objets spatiaux. Dans *Le Petit Prince*, l'auteur utilise ce terme pour souligner la majesté et le mystère de l'espace dans lequel voyage le petit prince.

8. *les coordonnées spatiales* : elles sont un système permettant de déterminer la

position des objets spatiaux dans l'espace. Dans un conte de fées, les coordonnées spatiales des planètes, des étoiles ou d'autres objets que le petit prince visite au cours de son voyage peuvent être mentionnées.

9. *L'espace-temps* : il est un système de mesure du temps dans l'espace qui prend en compte les effets de la gravité et le mouvement des objets. Dans un conte de fées, l'espace-temps peut être mentionné comme l'un des éléments qui aident le petit prince à naviguer dans l'espace et à déterminer la séquence des événements au cours de son voyage.

10. *Le vaisseau spatial* : il est un véhicule conçu pour voyager dans l'espace. Dans le conte « Le Petit Prince », des vaisseaux spatiaux peuvent être mentionnés lorsque le petit prince voyage d'une planète à l'autre. L'utilisation de ce terme peut souligner l'idée de voyage, de découverte et d'exploration de l'espace comme motif important du conte.

11. *La poussière spatiale* : elle est constituée de petites particules dispersées dans l'espace. Une parabole de conte de fées peut mentionner la poussière cosmique que le petit prince observe au cours de son voyage ou utilise comme matériau pour créer ses petites planètes. L'utilisation de ce terme peut avoir une signification symbolique, soulignant la fragilité et l'impermanence de l'espace.

12. *Les observations spatiales* : elles sont des études scientifiques et des observations d'objets spatiaux à l'aide de télescopes spatiaux et d'autres instruments. Dans un conte de fées, le processus d'observation de l'espace peut être décrit comme un petit prince étudiant différentes planètes et étoiles. Cela peut souligner son désir d'explorer et de connaître les étendues inconnues de l'espace.

Ainsi, la particularité de l'utilisation du vocabulaire terminologique dans "Le petit prince" est sa signification multiple, qui permet à l'auteur de transmettre non seulement le contenu scientifique, mais aussi le symbolisme et le sens profond de l'œuvre.

2.3 Vocabulaire secondaire dans l'histoire

L'une des particularités de l'utilisation du lexique terminologique dans le « Petit Prince » est que l'auteur, Antoine de Saint-Exupéry, utilise des termes non seulement

pour transmettre un contenu scientifique ou technique, mais aussi pour créer des images et du symbolisme.

L'œuvre contient des informations sur les différents types de **fleurs** mentionnés par le personnage principal. L'ensemble de l'ouvrage est consacré au voyage d'un petit prince qui rencontre différentes fleurs, chacune d'entre elles ayant des caractéristiques uniques.

Une attention particulière est accordée à trois types de fleurs : la rose, *la fleur du désert* et *le baobab*. Chacune de ces fleurs symbolise une certaine idée et revêt une grande importance pour le développement de l'histoire.

La rose, que le petit prince rencontre au début de son voyage, symbolise l'amour, mais peut aussi être comprise comme un signe de sensualité et de faiblesse, ce qui la rend unique et précieuse.

La fleur du désert, que le petit prince rencontre sur l'une des planètes qu'il a visitées, symbolise la confiance et la loyauté. Elle aide le petit prince à comprendre l'importance des relations entre les personnes et que pour être ami, il faut être loyal et fidèle.

Le baobab symbolise la nécessité de s'occuper régulièrement des problèmes et de les prévenir dès leur apparition. Il rappelle au petit prince que si nous ne prêtons pas attention aux problèmes, ils peuvent devenir très graves et même menacer notre vie. En outre, ce terme est utilisé dans l'œuvre non seulement pour transmettre le nom de la plante, mais aussi pour créer l'image d'une grande et dangereuse menace qui peut détruire la planète si elle n'est pas détruite à temps. Ainsi, l'utilisation de mots terminologiques aide l'auteur à transmettre le sens profond de l'œuvre et à la rendre plus significative

On peut donc dire que la terminologie utilisée dans l'œuvre *Le Petit Prince* est la terminologie liée aux **plantes** et à leurs caractéristiques. Cela peut s'expliquer par le fait que l'auteur de l'œuvre, Antoine de Saint-Exupéry, connaissait la botanique et était fasciné par les plantes. Dans l'œuvre, il transmet ses connaissances et son admiration pour le monde végétal à travers le personnage du petit prince.

De plus, Antoine de Saint-Exupéry utilise des termes non seulement dans leur sens scientifique, mais aussi dans un sens figuré, ce qui lui permet de transmettre la diversité et la richesse du monde, ainsi que de montrer que chaque objet du monde peut avoir sa propre signification et son importance.

Cependant, outre la terminologie **végétale**, l'œuvre contient également des termes liés à l'environnement, notamment (*le ciel, les étoiles, le soleil, les planètes et d'autres objets naturels*). Ces termes soulignent la place des événements dans l'espace et élargissent les images créées par l'auteur.

Par exemple, le terme « planète » est utilisé non seulement pour désigner un corps céleste, mais aussi pour transmettre l'idée de l'importance de l'endroit où vivent différentes créatures et de la manière dont chacune peut influencer les autres.

L'œuvre contient également des termes liés à **la géographie**, tels que (*désert, canyon, colline*). L'utilisation de ces termes aide l'auteur à créer des images de différents endroits sur terre et à transmettre l'idée que notre monde est riche et diversifié.

Par exemple, le mot « désert » est utilisé dans l'œuvre non seulement pour désigner une zone géographique, mais aussi pour exprimer un symbole important du monde intérieur de l'homme, qui est un endroit où l'on peut se trouver soi-même et comprendre ses véritables désirs.

L'auteur utilise également la terminologie pour montrer comment différentes créatures peuvent percevoir et comprendre le monde de différentes manières. Par exemple, dans le roman, un renard affirme que « l'essentiel est invisible pour les yeux » et souligne l'importance du cœur et de l'âme de l'homme. Ainsi, l'utilisation d'un lexique terminologique permet de montrer que le monde peut être compris différemment selon le point de vue et le mode de perception.

Vous pouvez également trouver des termes techniques liés à **l'aviation**, en particulier aux avions et à leur équipement. Les termes d'aviation utilisés dans « Le Petit Prince » peuvent être liés au parcours professionnel de l'auteur, Antoine de Saint-Exupéry, qui a été aviateur et a raconté ses expériences dans des récits et des romans. Dans cette œuvre, il peut utiliser ces termes pour apporter des éléments de réalisme et d'authenticité au texte, et pour élargir la vision du monde et le spectre imaginaire du lecteur. Il est également possible que l'utilisation de termes techniques reflète le thème d'une rencontre entre le protagoniste et un pilote qui pourrait avoir lieu dans un contexte aéronautique.

Les principaux termes liés à l'aviation que l'on trouve dans le livre sont les suivants :

1. L'avion est un terme technique utilisé pour décrire un aéronef.
2. Le moteur est le terme technique utilisé pour décrire le dispositif qui convertit l'énergie interne du carburant en travail mécanique nécessaire à la propulsion d'un avion.
3. L'hélice est le terme technique utilisé pour décrire une aile qui tourne pour générer la poussée nécessaire à la propulsion d'un aéronef.
4. Le carburateur est le terme technique utilisé pour décrire le dispositif qui mélange le carburant et l'air nécessaires au fonctionnement d'un moteur.

Il est toutefois important de noter que l'utilisation de ces termes n'a pas pour but de démontrer un niveau élevé de connaissances techniques du protagoniste, ni de souligner l'importance des aspects techniques de l'avion, qui ne peuvent être qu'un outil permettant d'atteindre des objectifs et des buts plus importants. Au contraire, ils peuvent être utilisés pour donner au texte plus de réalisme et d'authenticité, tout en permettant à Antoine de Saint-Exupéry d'élargir la vision du monde et le spectre de l'imagination du lecteur.

En outre, l'utilisation de termes techniques peut refléter le thème de la rencontre entre le protagoniste et un pilote, qui peut avoir lieu dans un contexte aéronautique. Ainsi, l'utilisation de termes techniques peut être un moyen de montrer le lien entre les différents éléments de l'histoire et d'élargir le monde imaginaire du lecteur.

Conclusions du chapitre 2

L'auteur du Petit Prince, Antoine de Saint-Exupéry, a utilisé une terminologie variée pour transmettre le sens profond de l'histoire et créer une atmosphère spécifique de conte de fées et de mystère.

On remarque tout d'abord les noms communs des corps célestes qui apparaissent dans le texte : étoiles, astéroïdes, planètes, satellites.

La terminologie relative aux plantes et à leurs caractéristiques contribue à créer l'image d'un petit prince qui aime ses plantes et les considère comme spéciales et importantes. Elle permet également de transmettre des pensées plus profondes sur les relations humaines et la spiritualité.

La terminologie liée à l'environnement aide à créer des images et des associations

qui contribuent à transmettre les sentiments et l'humeur de l'œuvre.

La terminologie technique liée à l'aviation contribue à créer l'image d'un pilote, qui est l'un des personnages de l'œuvre, et à transmettre l'expérience et les connaissances de l'auteur dans ce domaine.

En général, l'utilisation du lexique terminologique dans *Le petit prince* est un élément important pour créer des images, du symbolisme, une atmosphère et transmettre les émotions des personnages. Il aide l'auteur à mieux transmettre son idée et à créer une image plus complète et plus profonde du monde que le lecteur peut comprendre et percevoir. Ainsi, le lexique terminologique dans *Le petit prince* est un élément important d'une œuvre de fiction qui permet d'en véhiculer le sens et de la rendre plus significative et multiforme.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Le thème de l'étude est très pertinent dans le monde moderne. Le vocabulaire terminologique se compose de termes spéciaux utilisés dans les domaines scientifique, technique, médical et autres, ce qui garantit une communication pratique et précise entre les spécialistes.

Aujourd'hui, le nombre de recherches sur la terminologie augmente, ce qui nécessite la création de nouveaux termes ou l'expansion de la terminologie existante. Le problème de l'ambiguïté et de la mauvaise utilisation des termes se pose également, ce qui peut entraîner des erreurs et des malentendus dans la communication entre professionnels.

Le lexique terminologique est étudié en linguistique comme un groupe spécial de mots caractérisés par un sens spécifique et utilisés dans une science, une industrie ou une profession particulière. La pertinence de l'étude du lexique terminologique dans le monde moderne réside dans le fait que ce vocabulaire est un élément important de la communication et de l'échange d'informations entre les représentants d'une même profession ou d'un même secteur d'activité. Dans cette optique, l'étude du lexique terminologique dans les œuvres de fiction est importante car elle permet d'élargir notre compréhension de la terminologie et de montrer comment elle est utilisée dans la vie réelle.

Mes recherches portent sur les principes de base de la formation de la terminologie et sur sa signification. Elle analyse également les spécificités du vocabulaire terminologique dans divers domaines de la connaissance, notamment la médecine, le droit, la science et la technologie.

Une attention particulière est accordée à la terminologie française. L'étude est basée sur l'analyse des termes français et la détermination de leur origine et de leur utilisation dans la langue moderne.

Les résultats de l'étude permettent de mieux comprendre le sens de la terminologie et son importance dans la langue française.

Après avoir examiné le fonctionnement du lexique terminologique en général et

dans le texte de fiction *Le Petit Prince*, nous pouvons conclure qu'un terme est un mot ou une expression spéciale utilisée pour exprimer avec précision un concept dans un domaine particulier de la connaissance – science, technologie, vie sociale et politique, art, etc.

L'étude du vocabulaire terminologique de cette œuvre peut révéler la profondeur et la complexité de son contenu, et contribuer à la compréhension des significations métaphoriques et symboliques que l'auteur utilise pour exprimer ses idées et ses points de vue philosophiques.

La recherche a consisté à analyser le vocabulaire terminologique utilisé dans *Le Petit Prince*, en particulier à étudier les mots et expressions spécifiques utilisés par l'auteur pour transmettre des concepts, des idées, des images et des notions importants.

Le thème de recherche du vocabulaire terminologique dans le roman *Le petit prince* a été reflété dans l'article. Au cours de l'analyse du texte, il a été constaté que l'auteur utilise une quantité importante de vocabulaire terminologique qui reflète le sujet et les enjeux de l'œuvre.

En particulier, l'œuvre contient des termes liés à l'astronomie, à la botanique, à la géographie, ainsi que des mots liés à la psychologie et à la philosophie. L'auteur ne se contente pas d'utiliser ces mots, il crée également des images entières à l'aide du vocabulaire terminologique.

En général, l'utilisation du lexique terminologique dans *Le petit prince* est un élément important pour créer des images, du symbolisme, une atmosphère et transmettre les émotions des personnages. Il aide l'auteur à mieux transmettre son idée et à créer une image plus complète et plus profonde du monde que le lecteur peut comprendre et percevoir. Ainsi, le lexique terminologique dans *Le petit prince* est un élément important d'une œuvre de fiction qui permet d'en véhiculer le sens et de la rendre plus significative et multiforme.

BIBLIOGRAPHIE

1. Анюшкин Е. С. Отраслевая терминологическая лексика и ее экстралингвистическая обусловленность : межвуз. сб. научн. трудов. – Воронеж: Изд-во Воронежского ун-та, 1986. 156 с.
2. Бесекирска Л. К вопросу об определении термина. Терминоведение. Тулуза : 1996. № 1-3. 40 с.
3. Бодик О. П., Рудакова Т. М. Сучасна українська літературна мова. Лексикологія. Фразеологія. Лексикографія. Навчальний посібник. Київ: Центр учбової літератури, 2011. 416 с.
4. Грищенко А. М., Мацько Л. І., Плющ М. Я. Сучасна українська літературна мова: підручник. Київ: Вища школа, 1997. 493 с.
5. Калинич І. Й. Виклики пандемії COVID-19 як позамовний фактор, що сприяє виникненню нових лексичних одиниць. Ужгород : 2021. 4 с.
6. Квитко И. С. Термин в научном документе: учебник. Львів : Вища шк., 1976. 127 с.
7. Коржавин А. В. Пособие по техническому переводу с французского языка // URL : http://pdf.lib.vntu.edu.ua/books/KorzHAVIN_1977_232.pdf (дата звернення: 15.03.2023).
8. Крыжановская А. В. Актуальные проблемы упорядочения научной терминологии. Київ : Наукова думка, 1987. 163 с,
9. Лепеха Т. В. Лексико-семантичні та словотвірні-структурні особливості судово-медичної термінології: дис. канд. філол. наук: 10.02.01. Київ : 2000. 201 с.
10. Лотте Д. С. Основы построения научно-технической терминологии. Москва : Изд. АН СССР, 1961. 157 с.
11. Мелещенко А. Класифікація метафор при утворенні термінів французького науково технічного стилю. 53-тє вид. Запоріжжя : Наук. вісн.: Міжнар. гуманітар. ун-ту. 2022. 140 с.
12. Овчаренко Н. І. Сучасні критерії нормалізації терміна як одиниці фахової мови. Лінгвістичні студії : збірник наукових праць. Дніпро : Вид-во

- Донецького університету. Вип. 6, 2000. 240 с.
13. Панько Т. І. Українське термінознавство. Львів : Світ, 1994. 216 с.
 14. Пономарів О. Д. Повернення до національних засад в українській термінології. Вісник Нац. ун-ту Львів. політ. Серія : Проблеми української термінології, № 453, 2020. 20 с.
 15. Пономарів О. Д. Стилїстика сучасної української літературної мови. Тернопіль : 2018. 248 с.
 16. Суперанская А. В., Подольская Н. В., Васильева Н. В. Общая терминология: Вопросы теории. М.: Наука, 2003. с. 248
 17. Царьова І. В. Мова і термінологія наукових досліджень у юриспруденції : навчальний посібник. Дніпро : Вид. «Інновація», 2019. 114с.
 18. Якушин Б. В. О смысловой единице текста. Место терминологии в системе современных наук : тез. докл. и сообщ. науч. симп., Москва : 1970.150 с.
 19. Base d'Observation et de Recherche des néologismes // URL : <https://hal.science/hal-01412998/document> (dernier accès: 10.03.2023).
 20. Felber H. Terminology Manual. Paris : UNESCO ; Infoterm, 2002. 426 p.
 21. Françoise C. La terminologie linguistique. Paris : 2006. 198 p.
 22. Goosse A. La néologie française aujourd'hui. Paris : CILF, 1975.70 p.
 23. Gouagec Daniel. Terminologie. Constitution des données, AFNOR. Paris : 1990. 219 p.
 24. Křečková V. Les tendances de la néologie terminologique en français contemporain. Sborník pracuji filozofické faculty Brněnské univerzity. Brno: Masarykova univerzita, 1997. 70 p.
 25. Martinet A. Eléments de linguistique générale. Paris : 1970. 224 p.

DICTIONNAIRES

26. Великий тлумачний словник сучасної української мови : 250000 / уклад. та голов. ред. В. Т. Бусел. – Київ ; Ірпінь : Перун, 2005. – VIII, 1728 с.
27. Толковый словарь Даля // URL : <https://slovardalja.net/word.php?wordid=40148> (dernier accès: 10.03.2023).
28. Baranchev E. G. Dictionnaire des abréviations françaises : 27500 abréviations. Anfilofiev.
29. France Terme // URL : <http://www.franceterme.culture.fr> (dernier accès: 19.03.2023).
30. Vocabulaire des techniques de l'information et de la communication (TIC). Enrichissement de la langue française. Termes, expressions et définitions publiés au Journal officiel. Paris : 2009. 330 p. // URL : http://www.culture.gouv.fr/culture/dglf/publications/vocabulaires/Vocabulaire_TIC_09.pdf (dernier accès: 10.03.2023).

SOURCES D'ILLUSTRATIONS

31. Saint-Exupéry A. Le Petit Prince. Paris : Gallimard, 1999. 97 p.